

ASSOCIATION LA SCÈNE DU 3

PROJET

ASSOCIATIF

SOMMAIRE

1 – UNE ASSOCIATION-COMPAGNIE	P. 3
2 – LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	P. 4
3 – LES AXES D'ACTION	P. 5
- <i>Produire et diffuser les créations théâtrales de la compagnie</i>	
- <i>Programmer des événements et diffuser des oeuvres sur le territoire</i>	
- <i>Mettre en place des actions de médiation et de transmission - Education Artistique et Culturelle</i>	
- <i>Construire des projets territoriaux innovants</i>	
> LES VALEURS	P. 7
> PERSPECTIVES ET RAYONNEMENT	P. 7

1. UNE ASSOCIATION-COMPAGNIE

Créée en 2016, l'association **La Scène du 3** a pour objet le développement, la création et la diffusion du spectacle vivant, à travers les projets artistiques portés par la **compagnie du 2^e K de Figure**, dirigée par la metteuse en scène et comédienne **Séverine Douard**. Elle intervient également dans le champ de l'éducation artistique et culturelle par l'organisation d'ateliers ou de stages théâtre.

UNE ASSOCIATION-COMPAGNIE ?

Les deux sont nées en même temps. Elle encourage la rencontre entre artistes professionnels et comédiens amateurs issus du territoire, dans une dynamique de création partagée, collective.



Implantée à Pont-de-Vaux sur le territoire de la **Communauté de Communes Bresse et Saône**, en territoire rural, l'association-compagnie inscrit son action dans une démarche artistique, culturelle et sociale visant à **renforcer l'accès à la culture pour tous**, en particulier dans des zones faiblement dotées en propositions artistiques et culturelles régulières.

La Scène du 3 développe une **approche inventive, exigeante et transversale**, privilégiant des projets originaux, hors des sentiers battus, ainsi que des collaborations singulières avec des partenaires culturels, patrimoniaux, éducatifs et associatifs.

L'association est administrée par un bureau composé d'un.e président.e, un.e trésorier.e et un.e secrétaire et un conseil d'administration dont les membres aux profils variés (enseignants, agriculteur, psychologue, retraités...) sont réunis par **un engagement commun en faveur du théâtre, des dynamiques de création collective et de projets de territoire**.

L'association est ouverte aux adhésions pour toute personne souhaitant soutenir ou s'investir dans l'association et/ou dans la compagnie sur l'année ou sur un projet spécifique.

2. LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Selon ses statuts, l'association La Scène du 3 poursuit les objectifs suivants :

- **Produire, diffuser et soutenir la création artistique contemporaine** dans le champ du spectacle vivant, par le portage administratif et financier de la Compagnie du 2ème K de Figure. Association productrice et diffuseuse de la compagnie
- **Contribuer à la démocratisation culturelle** par des actions d'éducation artistique et culturelle (ateliers, stages,...) à destination des publics scolaires, associatifs et autres

Par le biais des propositions faites à l'association et de l'activité de la compagnie, cela amène également à :

- **Programmer et diffuser des œuvres exigeantes et accessibles**, en lien étroit avec les territoires, notamment dans des **lieux non dédiés** au spectacle vivant
- **Valoriser les ressources humaines, patrimoniales et culturelles locales**, en collaboration avec les acteurs culturels, socio-culturels, touristiques de proximité
- **Encourager la rencontre entre artistes professionnels, amateurs et habitants**, dans une dynamique de création partagée. Favoriser l'entrecroisement des arts et/ou des disciplines : théâtre, littérature, arts plastiques, musique...

3. LES AXES D'ACTION

1. Produire et diffuser les créations théâtrales de la compagnie

L'association Scène du 3 produit et diffuse les spectacles de la Cie du 2ème K de figure. Ces créations interrogent le réel, les territoires et les récits humains, à travers des formes artistiques variées : théâtre, performances et formes hybrides mêlant conte, arts plastiques et approche documentaire. Ces créations reposent sur des formes interactives et incarnées, favorisant **surprise, émotion et curiosité**, afin de rendre la culture locale accessible au plus grand nombre.

La production de créations théâtrales selon l'association-compagnie peuvent se décliner sous trois formes :

> **Les créations-installations-spectacles**, formes participatives et immersives avec d'autres artistes professionnels, en mélangeant participation et/ou pratique artistique et théâtre. Développer une approche participative des spectateurs de différentes manières.

> **Les visites théâtralisées ou impromptus in-situ** sur commande de collectivités, de structures touristiques ou culturelles : invention d'une forme légèrement décalée de l'histoire du lieu, du territoire, les différents sites... Ecriture en collaboration avec les lieux accueillants, liens avec historiens et personnes ressources à chaque fois.

> **Les créations collectives** avec la constitution d'un groupe de comédiens amateurs dirigé par la directrice artistique de la compagnie, en répondant à des commandes de structures culturelles, d'associations ou de collectivités locales, avec des thématiques spécifiques décidée par l'organisateur dans le cadre d'évènements.

Ces créations encouragent et soutiennent la pratique amateur.

Les registres des créations pourront osciller :

- entre création burlesque et poétique, théâtre documenté ou docu-fiction.
- entre disciplines artistiques : transdisciplinarité
- entre participation citoyenne et/ou amateur et collaborations artistiques spécifiques
- entre patrimoine oral/sonore/écrit et formes contemporaines.

La diffusion des créations théâtrales selon l'association-compagnie s'entendent :

> **Développer les tournées des créations** : travailler avec les organisateurs d'évènements et structures socio-culturels ou établissements scolaires pour faire vivre et rayonner les créations

> **Favoriser les dispositifs scéniques légers pour s'adapter aux tournées** et notamment aux lieux non-dédiés au spectacle vivant.

La finalité est de créer et poursuivre des coopérations étroites avec des acteurs culturels, éducatifs et associatifs locaux.

2. Programmer des évènements et diffuser des oeuvres sur le territoire

L'association-compagnie conçoit et organise des événements culturels participatifs et coopératifs, fortement ancrés dans le territoire et inspirés des récits, de l'histoire et des cultures locales. Outre les productions-crétions de la compagnie, l'association-compagnie peut organiser des évènements ou accueillir des spectacles portés par d'autres compagnies professionnelles, d'autant plus si cela peut faire écho ou compléter le travail de la compagnie.

Cela peut se traduire par :

- > l'accueil de spectacle d'une autre compagnie
- > l'organisation de projection, conférence,...
- > l'organisation d'évènements avec concerts, créations, expositions... autour d'une thématique spécifique

Ces accueils visent à :

- **créer des événements culturels** sur le territoire ;
- **favoriser les rencontres inter-compagnies** et fortifier le réseau professionnel
- **élargir et diversifier les publics** ;
- **créer une résonance artistique et culturelle** avec les projets en cours ou à venir portés par l'association.

Les spectacles accueillis sont choisis pour leur capacité à **entrer en dialogue**, de manière directe ou indirecte, avec les thématiques explorées par l'association-compagnie (territoire, mémoire collective, histoire de l'art, récits humains, patrimoine, pratiques artistiques contemporaines), contribuant ainsi à enrichir la réflexion artistique globale et à nourrir les projets futurs.

3. Mettre en place des actions de médiation et de transmission - Education Artistique et Culturelle

Convaincue de l'importance de l'Education Artistique et Culturelle pour toutes et tous, l'association-compagnie souhaite développer la pratique artistique par le biais d'**ateliers, des stages ou des projets** à destination et en partenariat avec :

- les publics scolaires ;
- le tout public, adultes avec ou sans pratique amateurs
- les publics spécifiques, "empêchés" : milieu carcéral, structures d'éducation spécialisée, établissements d'accueil pour personnes âgées...

Ces actions visent à favoriser l'expression individuelle et collective, la découverte du spectacle vivant et l'accès à la pratique artistique.

4. Construire des projets territoriaux innovants

L'association-compagnie développe des projets artistiques innovants sur le territoire sur lequel elle est implantée :

> pour participer à la valorisation du patrimoine, des pratiques locales et de la mémoire collective locale (par les créations in situ, les collectages de la parole, la production de documents sonores,...)

> pour construire des partenariats forts et durables avec des acteurs institutionnels et associatifs, comme avec le **Musée Chintreuil à Pont-de-Vaux**, dont le soutien et les propositions ont contribué au développement de l'association

4. Valeurs

L'action de l'association-compagnie repose sur des valeurs fondatrices :

- **Accessibilité culturelle et innovation artistique**
- **Ancrage territorial et Education artistique et culturelle**
- **Création collective et participation citoyenne**
- **Coopération et mise en réseau**

5. Perspectives et rayonnement

1. Perspectives

L'association-compagnie a pour ambition d'inscrire son action sur le territoire et dans la durée.

Elle travaille et réfléchit à :

- > à la structuration et à la professionnalisation du travail administratif de production et de diffusion : s'interroge sur l'emploi d'une personne sur missions spécifiques
- > au renouvellement de son bureau et de son conseil d'administration
- > renforcer les partenariats existants par le biais
- > renforcer les projets culturels de territoire qui se déroule sur plusieurs années
- > développer les projets d'éducation artistique et culturel en faisant intervenir d'autres membres de l'association.

2. Rayonnement

L'association-compagnie rayonne sur le territoire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, bien que n'étant pas encore complètement identifiée et reconnue par les collectivités. Toutefois, par la diffusion de ses créations, le rayonnement s'étend bien au-delà des frontières de ce territoire : diffusion de spectacles au niveau régional, interrégional et national. **Réflexions pour développer le champ de diffusion des créations et d'intégrer des réseaux culturels.**